

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3064 - Jeudi 14 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

SANTÉ PUBLIQUE

L'épidémie n'est pas liée à la Dengue



Enfant hospitalisé au CHN Elmaarouf (Photo d'archive)

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le gouvernement peine à convaincre

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



Pharmacie de garde

Pharmacie des écoles 773 18 19

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2017**

Lever du soleil:

05h 36mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : 04h 22mn

Dhouhr : 12h 03mn

Ansr : 15h 39mn

Maghrib: 18h 27mn

Incha: 19h 41mn



FORUM ÉCONOMIQUE DE CHARM EL-CHEICK

Afrique, le regard tourné vers Pékin

De plus en plus des voix africaines se lèvent pour réclamer l'arrimage de l'économie africaine à celle de la Chine pour diverses raisons. A Charm el-Cheick en Égypte où s'est déroulé le forum Africa 2017, il a été question de la transformation industrielle du continent mais aussi des relations économiques bénéfiques Chine-Afrique.

Le regard des africains semble désormais se tourner vers Pékin. La capitale Chinoise qui capte de plus en plus les intentions des décideurs économiques du continent africain si on tient compte des conclusions sorties du forum économique tenu dans la cité balnéaire égyptienne de Charm el-Cheick. Un forum qui avait beaucoup mis l'accent sur la transformation industrielle en Afrique et les relations économiques bénéfiques Chine-Afrique, en particulier en termes de transfert de technologies.

L'ambassadrice Helen Hai, chef exécutif de l'initiative Made in Africa, a indiqué que la Chine avait une stratégie claire pour l'Afrique. La relation d'après-elle serait aujourd'hui davantage fondée sur des partenariats et non plus axée



surtout sur les ressources.

A l'en croire, 85 millions d'emplois pourront quitter la Chine pour l'Afrique dans les prochaines années en raison de la hausse du coût du travail dans ce pays. « Si l'Afrique peut attirer ces emplois, elle pourrait bénéficier de la même transformation économique que la Chine », s'est-elle réjouie.

Carlos Lopes, ancien secrétaire exécutif de la Commission écono-

mique des Nations Unies pour l'Afrique et du même avis. Il a toutefois prévenu que d'autres régions du monde voudraient également attirer ces emplois au bas de la chaîne de valeur : « Quelques pays d'Afrique réussiront, mais pas tous. Ces emplois peuvent nous échapper si nous ne sommes pas assez rapides pour créer les opportunités nécessaires ».

L'Afrique accuse du retard

considérable en termes d'industrie. Dans ce cadre le continent africain pourrait bien s'inspirer de l'expérience chinoise dans le domaine. A noter que la Chine devient depuis 2016 la 2ème économie du monde en termes de Pib, 1er pays en termes de fabrication des produits manufacturés. Transformant de facto ce pays en une industrie à un ciel ouvert. Un dynamisme que l'Afrique pour en profiter surtout

que la Chine est fortement présente dans tous les plans.

D'après la division africaine du ministère des affaires étrangères chinois, 502000 km de routes ont été faits ces derniers temps par la Chine en Afrique. Ainsi que 6200 km de chemin de fer, 15 aéroports construits ou agrandis, 75 centrales électriques, 79 stades, 60 sièges de parlement ainsi que 92 hôpitaux et plus de 200 écoles.

A Charm el-Cheick, le Président Abdel Fattah al-Sissi a accueilli cinq chefs d'État et plus de 2 000 dirigeants de 75 pays, parmi eux Djaffar Ahmed Said vice-président comorien en charge de l'économie, représentant le chef de l'État.

« Le Forum a insisté sur la nécessité de mobiliser les ressources nationales et d'être autonomes sur le plan économique. Le Forum a donné aux chefs d'entreprise l'occasion de rencontrer des investisseurs, de discuter avec des décideurs et responsables politiques, et de réfléchir aux moyens d'améliorer le climat des affaires sur le continent », lit-on dans un communiqué de presse publié à l'issue du forum.

Maoulida Mbaé

ASSISES NATIONALES

Kapachiya sensibilise sa région

Le secrétaire d'Etat chargé de l'urbanisme vient d'entrer dans la danse, sur la tenue des assises

nationales. Madi Kapachiya, pour sensibiliser sa région, a organisé ce week-end une réunion d'infor-

mation à Ntsinimoichongo où plusieurs personnalités politiques et religieuses ont pris part.

Moroni le 06 Décembre 2017



DIRECTION GENERALE
Département Communication
N°017-_____/Ma-Mwe/Dépt. Comm

COMMUNIQUE

La Direction Commerciale de la Ma-Mwe porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le but d'assurer une pérennisation de la fourniture d'électricité, les services techniques viennent d'entamer des travaux de réhabilitation du réseau de distribution électrique à Ngazidja et à Moili, depuis le début du mois de décembre 2017.

De ce fait, et compte tenu des nécessités de maintenance périodique des centrales de production, des coupures d'électricité sont programmées par zone d'intervention par mesure de sécurité et pour permettre aux techniciens de travailler en toute quiétude.

En conséquence, un communiqué sera diffusé par voie de radio, à l'attention de la région concernée pour permettre à chacun de prendre les dispositions de conséquence.

Ensemble construisons l'énergie du renouveau.

TAANRIFA

Yé Idara Djimla yahé lé shirika la Madji na Mwendje la Komor ngayi djouzao yema kiliya watoukoufou wahalo oukaya hézé wadjibu zawu pvéha mwendje dayima, zé servisi za tekniki zi andisa hazi zawu badilisha lé gwé hon ndziyani rangu ndo mwando waho mwézi wa décembre 2017 hunu Ngazidja na Moili.

Hayizo holiho ndezé hazi zinu né zéhazi zawu pviriliya zé santrali, wo mwendjé ngodjodo rengwa harumwa ma bavu yili yéma teknisien watsiké harumwa hatwari.

Taanrifa zawu djuza lé bavu ngayidjo wutowolwa harumwa ndziya za radio yili yémakiliya wado dounga yéjidjiriyo.

Le Chef de Département Communication
Mme MOHAMED Ali Charifa

Comme le dit le proverbe « charité bien ordonnée commence par soi-même », Madi Kapachiya, secrétaire d'Etat chargé de l'urbanisme s'est lancé dans la campagne des assises nationales, par des réunions de sensibilisation et d'information à Mbadjini, son fief politique. Ce week-end, M. Kapachiya était à Ntsinimoichongo. Devant une foule nombreuse composée de chefs de villages, responsables communautaires et cadres de la région, il s'est focalisé sur la nécessité d'organiser ce qu'il qualifie de « rendez-vous historique ».

Après avoir appelé à l'implication de la population pour la réussite des assises, il déclare qu'il est venu informer et sensibiliser la population sur l'objectif d'organiser ces assises nationales. « Je voulais tout simplement vous rappeler que ces assises vont constituer un pas de géant et un passage obligé vers l'émergence que le chef de l'Etat Azali Assoumani préconise à l'horizon

2030 », fait savoir le secrétaire d'Etat, qui ne cache pas sa satisfaction de la manière dont la réunion s'est déroulée.

« La réussite de ces assises sera un signal positif pour atteindre l'émergence. C'est pourquoi il faut l'implication de tout le monde. C'était pour moi un honneur puisque toutes les couches y étaient représentées. Mais aussi, ils ont compris le message que je voulais transmettre », explique Kapachiya qui souhaite que sa région prenne le relais pour sensibiliser les autres.

Un notable de la région pense qu'aucune voix discordante ne s'est exprimée contre la tenue des assises. « Aucun habitant de Mbadjini n'ira à l'encontre des idées du chef de l'Etat », affirme Mzé Said, notable de la région qui forme le vœu que toute la population comorienne récolte les fruits de ces assises.

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

SANTÉ PUBLIQUE

L'épidémie n'est pas liée à la Dengue

Alors que la population est touchée depuis plusieurs semaines par une épidémie caractérisée par de la fièvre et des douleurs musculaires, le ministère de la santé vient de publier un communiqué de presse. Les résultats des prélèvements envoyés à Madagascar pour analyse ne font état d'aucun lien avec la Dengue ni le Chikungunya.

L'information est tombée hier : « Les résultats montrent que la situation dont il est question n'est liée ni à la Dengue, ni au Chikungunya, ni au Zika et ni à la Fièvre de la vallée du Rift ». Dans un communiqué de presse, le ministère de la Santé a enfin consenti à

donner quelques informations au sujet de l'épidémie qui sévit dans l'archipel depuis plusieurs semaines. Alors que certains faisaient un parallèle avec la Dengue ou encore le Chikungunya au vu des symptômes quasi similaires (forte température, douleurs musculaires), le

ministère de tutelle a balayé les rumeurs et assuré qu'il n'y avait aucun lien avec ces maladies tropicales.

Pour rappel, alors que les hôpitaux et centres hospitaliers étaient saturés, des prélèvements avaient été réalisés dans plusieurs Centres de santé et envoyés dans des centres collaborateurs pour investigation, conformément aux directives internationales. Selon le ministère, les activités de surveillance continuent à tous les niveaux afin de détecter

toute éventuelle menace d'épidémie.

Les Comores, à l'instar d'autres pays, ont mis en place un système de surveillance et d'alerte précoce en vue de détecter à temps tout événement inhabituel et y répondre de manière efficace. C'est dans ce cadre qu'un plan de préparation et de réponse aux épidémies a été élaboré et que des agents des différents niveaux auraient été formés.

« Nous appelons à la vigilance de l'ensemble de la population aux

fausses rumeurs et leur assurons que le Ministère de la Santé continue de jouer pleinement son rôle de surveillance et de réponse à toute menace épidémique de quelque nature que ce soit », peut-on lire dans le communiqué publié hier. Aujourd'hui, l'épidémie sévit. Le communiqué du ministère aura au moins permis d'écarter la thèse de la Dengue.

Ibno M. Abdou

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le gouvernement peine à convaincre

A Voinamboini tout comme au foyer des femmes de Moroni, le gouvernement tente de justifier les vagues de licenciement des jeunes opérées dans les administrations et sociétés d'Etat. Si le chef de l'Etat se refuse de dévoiler jusqu'alors sa politique de l'emploi pour ces jeunes, son ministre de la Fop voit à travers les contrats signés ces derniers temps surtout dans l'hôtellerie une lueur d'espoir.

Plus de 12 mois après les licenciements massifs dans la fonction publique tout comme dans les sociétés d'Etat, les autorités peinent à convaincre. Il faut voir comment elles ne ratent aucune occasion pour se justifier à l'image de Moussa Mahom ministre de la Fop qui se veut optimiste et

appelle à qui veut l'attendre de croire en l'avenir.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la pose de première pierre d'un hôtel à Voinamboini, le garde des sceaux a tenté pour la énième fois de justifier la vague des licenciements opérés, voyant en effet une lueur d'espoir se profiler à l'horizon.

« Quand nous avons décidé d'assainir la fonction publique et de mettre fin aux contrats de travail et de complaisance attribués à nos petits frères et sœurs durant la période de campagne électorale, avec des salaires de 30000 fc ou un peu plus, nombreux cherchaient à remettre en cause le slogan du chef de l'Etat à savoir un jeune un emploi. Aujourd'hui, sauf si on veut se faire passer pour un aveugle, les signaux

positifs commencent à être envoyés », a-t-il déclaré.

Et de continuer : « combien de jeunes le groupe Armada va recruter à travers la construction du complexe hôtelier à Mitsamiouli ? Combien de jeunes le groupe Vigor va recruter à travers l'élargissement de l'hôtel Itsandra ? Combien de jeunes seront recrutés à travers la construction de cet hôtel dont on pose la première pierre aujourd'hui ? » M. Mahoma dit ne pas vouloir évoquer les autres projets dans l'agriculture, dans le transport et la santé, mais se limiter seulement au secteur de l'hôtellerie et la restauration.

C'est le même optimisme que semble animer le président de la République qui assure entendre leurs voix depuis le Palais de Beit-Salam et qu'il partage leurs craintes

et leurs interrogations légitimes sur le présent et le futur de ce pays qui est le leur. « Je partage d'autant plus vos problèmes que je suis moi-même père de famille, avec des enfants de votre âge », fait-il observer.

Il se lance dans une énième justification : « en toute honnêteté, combien d'entre vous, embauchés hier dans le cadre de ces faux emplois, demandaient les frais de taxis à leurs parents ? Nombreux d'entre vous étaient dans ce cas, avouons-le ».

Et de continuer : « moi, quand je dis un jeune, un emploi, il s'agit d'une politique et d'une stratégie réfléchie et bâtie pour lutter d'une façon durable contre le chômage, d'une politique de création de richesses et de croissance, qui, indu-

bitablement luttent contre le chômage ».

Il demande d'avoir de la confiance. Avant de lancer : « un jeune, un emploi, c'est un engagement, une promesse que je compte tenir. Un jeune, un emploi, ce n'est pas simplement un slogan de campagne, c'est une conviction politique ».

Malgré ces discours rassurants, les autorités peinent à convaincre grand monde, à partir du moment où le gouvernement se refuse jusqu'alors de dévoiler sa politique de l'emploi pouvant donner de l'espoir à ces dizaines de milliers de jeunes qui se trouvent dans la rue pour la simple raison qu'ils étaient recrutés au mauvais moment.

Maoulida Mbaé

FORMATION TIC

Les collégiens initiés à la création de site web

L'Association des Consommateurs des TIC tient depuis hier, un atelier de création de site web. Une formation qui s'adresse aux lycéens et aux collégiens.

Former les collégiens et les lycéens à créer des sites web. Voilà l'atelier que propose depuis hier l'Association des Consommateurs des TIC, ACTIC. La formation se fera en deux temps: d'abord la formation de 12 formateurs puis celle des jeunes, qui seront sélectionnés dans 6 collèges et lycées pilotes. En tout, ce sont 120 jeunes issus des 3 îles qui vont pouvoir en bénéficier.

« Nous allons sélectionner une vingtaine d'élèves dans chaque lycée ou collège. Au final, nous aurons 120 jeunes à former sur le code et le développement des sites web », explique Hamidou Mhoma, le président de l'ACTIC. Le but est de renforcer la formation des acteurs des TIC.

« On insiste sur l'alphabétisation numérique des jeunes car si ces

enfants commencent dès maintenant à coder, dans l'avenir, on peut avoir de meilleurs ingénieurs, des jeunes créatifs qui peuvent faire la fierté des Comores », poursuit-il. Au final, il est attendu la création de 6 sites web d'établissement scolaire, un résultat qui va amener les jeunes à rester dans la logique de la programmation.

« On a mené des expériences à La Réunion sur la formation des jeunes autour de la programmation. Aujourd'hui, nous avons la pédagogie sur cette initiation sur les jeunes », explique Alain Chakri, le formateur venu tout droit de La Réunion. Il ajoute: « Notre ambition est de donner l'opportunité aux jeunes à coder très tôt. Au début, ça ne sera

pas vraiment du vrai code, mais ils vont assimiler la logique d'un code informatique et au fil du temps, ils vont évoluer », a insisté le formateur. La formation des formateurs elle devrait s'étaler jusqu'au samedi. Les jeunes eux, seront formés après cette première phase achevée.

Mohamed Youssouf



Formation des collégiens en création de site web

La Gazette des Comores
 Directeur général
 Said Omar Allaoui
 Directeur de la publication et
 Rédacteur en chef
 Elhad Said Omar
 Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
 Chronique Sportive
 B.M. Gondet
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
 Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MUSIQUE

Adinane fête ses 40 ans de carrière



Adina souffle ses 40 bougies de carrière musicale

Adinane Taachik, chanteur, auteur, interprète et compositeur comorien, fête ce samedi ses 40 ans de carrière. A cette occasion, des expositions photos et vidéos sur le chanteur et la diffusion d'un documentaire sur sa carrière, avec des témoignages d'artistes et chanteurs qui ont travaillé avec lui.

40 ans de carrière pour l'artiste Adina! De son vrai nom Adinane Taachik, ce chanteur, auteur, interprète et compositeur comorien célèbrera ses 40 ans de carrière samedi. La musique, il l'a dans les veines. Il l'a hérité de son père qui baignait dans le milieu. Bien qu'il ait suivi une formation en

comptabilité, Adina s'épanouira surtout dans la musique et en fera son métier.

Tantôt pianiste, tantôt bassiste, il fait partie de ces musiciens qui ont révolutionné la musique des Comores vers les années 70 et 80. Son succès lui a permis de sillonner la côte Est de l'Afrique. L'interprète de « Voyage à Mayotte », « Zine Nggoma » ou encore « Pipo » a participé à plusieurs événements dans et hors de l'archipel comme le 19e festival du Québec, mais aussi à plusieurs autres événements notamment au Congo Brazzaville, en Côte d'Ivoire, en Afrique du sud, en Ouganda.

Parce que la musique est partagée, Adina a collaboré avec plu-

sieurs artistes comoriens notamment Boul des îles, Salim Ali Amir, Maalesh, Gam Gam ou encore Abdallah Chihabiddine.

Samedi, pour ses 40 ans de carrière, il sera entouré de Laher, Abdallah Chihab, Cheikh Mc, Malha, Lee Nossent, Nassor Soilih et d'anciens musiciens. La cérémonie d'hommage sera l'occasion pour le public, de découvrir la vie du crooner des Comores, via une exposition photos et vidéos et la diffusion d'un documentaire sur sa carrière. L'occasion aussi et surtout pour ses amis musiciens, avec qui il a partagé la scène, de lui rendre un vibrant hommage.

Mohamed Youssouf

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

21ème réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a été adoptée le 22 mai 1992 et est entrée en vigueur le 29 décembre 1993. Comptant 196 parties, la Convention vise à promouvoir la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable de ses composantes et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. La Conférence des Parties (CdP) est l'organe directeur de la Convention. Elle compte sur l'assistance de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT), chargé, en vertu de l'article 25 de la CDB, de fournir à la CdP des avis sur la mise en œuvre de la Convention.

gique et les liens entre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité ainsi que les objectifs de développement durable (ODD), l'intégration de la biodiversité dans les secteurs de l'énergie et de l'exploitation minière, des infrastructures; les outils d'évaluation de l'efficacité des instruments de politique générale pour la mise en œuvre du plan stratégique pour la diversité biologique et les questions nouvelles et émergentes.

Quant au Groupe de travail sur l'Article 8 (j), il abordera, entre autres, les lignes directrices facultatives pour le rapatriement des connaissances traditionnelles présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, la finalisation des tâches du programme de travail pluriannuel,

telles que les mesures à prendre concernant les connaissances traditionnelles accessibles au public. Il a été discuté sur les meilleures pratiques de mise en œuvre du « consentement préalable donné en connaissance de cause », d'un dialogue approfondi sur la contribution des connaissances traditionnelles à l'application du programme de développement durable à l'horizon 2030 et ce en mettant l'accent sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Les plénières du lundi et du mardi ont donné lieu à des discours d'ouverture et ont abordé les scénarios de la vision 2050 pour la diversité biologique et les liens entre les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité et les Objectifs du

Développement Durable(ODD). La Présidente de l'OSASTT Theresa Mundita Lim (Philippines) a ouvert la réunion en soulignant le besoin d'interfaces science-politique efficaces, de changements transformateurs, de stratégies coordonnées, de

solutions fondées sur les écosystèmes, et d'autonomiser les parties prenantes. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Mmagaza



A ce jour, trois protocoles ont été adoptés au titre de la Convention. Il s'agit du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, du Protocole de Nagoya-Kuala Lumpur sur la responsabilité et la réparation, additionnel au Protocole de Cartagena sur la biosécurité et le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation (APA).

L'OSASTT 21 a démarré ses travaux à Montréal, Canada depuis ce lundi en lien à la dixième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'Article 8 (j) et les dispositions connexes. Les travaux se tiendront jusqu'au 16 décembre 2017, au Palais des Congrès de Montréal.

L'OSASTT abordera, entre autres thèmes, les Scénarios de la vision 2050 pour la diversité biolo-

DECOUVREZ MOZAMBIQUE

Venez célébrer le nouvel an spécial 2018

Avani Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE AU 01 JANVIER

3 NUITS, 4 JOURS

A PARTIR DE 425 000 k.m²

Offre spécial

Contact: Mlle Rahma Ahmada GSM: + 269 328 69 69
Mail: moroni2@flyabaviation.com

*compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

AB Aviation
www.flyabaviation.com

ATHLÉTISME : LA COMORIENNE, UNE COURSE POUR LE GENRE

Des Éthiopiennes, Kényanes, ... attendues à Moroni

Le 1er trimestre de l'année prochaine sera marqué par un événement inédit. La Fédération Comorienne d'Athlétisme, en partenariat avec « Per Feo By Has Consulting » une société d'événementiel sportif, envisage d'organiser aux Comores « La Comorienne ». C'est une course ouverte exclusivement aux dames nationales et internationales. « Chaque course a son but, trouvez le vôtre le 11 mars 2018 » est le slogan retenu pour l'édition 2017.

Des grandes athlètes africaines, européenne et de l'Océan indien sont attendues pour partager l'édition inaugurale de la Comorienne, cette prestigieuse course féminine, organisée à Moroni en mars prochain par la Fédération Comorienne d'Athlétisme, en partenariat avec Per Feo By Has Consulting. Ceux qui s'aventureront à voir en la « Comorienne », une instance sportive féminine rivale à l'Association des « Femmes en Mouvement » doivent dissiper ce sentiment de frayeur et destructeur.

« Techniquement, nous collaborons avec l'Association des Femmes en Mouvement. Nous avons besoin de leur expérience pour la réussite de l'événement », éclaircit le direc-

teur de la société d'événementiel sportif. La course est ouverte à deux catégories d'athlètes : 16 à 39 ans et 40 ans et plus, et la distance, évaluée à 3.50 à 5 km. Les athlètes féminines, résidant dans l'Archipel, seront les bienvenues.

La Comorienne en mars 2017

La 1ère dame de la chancellerie française prendra-t-elle part à la Comorienne, au titre d'une compétitrice conquérante comme toutes les autres prétendantes aux médailles ? « Le circuit se limite dans la capitale et sera bien sécurisé. Avec la présence des grandes athlètes étrangères, nous comptons faire une course de référence dans l'Océan indien et en Afrique. Nous espérons bénéficier du soutien de la 1ère dame en obtenant son parrainage », précise notre interlocuteur. La Comorienne est une première d'une longue série

d'événements à venir. Dans cette perspective, la contribution des ministères du sport et de la santé est profondément sollicitée. « Nous espérons également avoir l'appui de l'ambassade de France qui nous a toujours soutenu », poursuit le patron de Per Feo By Has Consulting.

« Notre association Femme en Mouvement n'est pas dissoute. On n'entend pas parler d'elle parce que la mobilisation de fonds pour enchaîner les activités pose un sérieux problème. L'organisation de l'édition 2016 a coïncidé avec les élections présidentielles. On n'a pas voulu déranger la campagne électorale. En 2017, on n'avait rien dans la caisse, au moins pour démarrer », explique la chargée de communication de « Femmes en Mouvement », la pédagogue Nuhère.

Bm Gondet

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

APPEL À CANDIDATURE

Poste de Directeur Exécutif de la Commission Nationale de la Concurrence

CONTEXTE DE LA MISSION : La vice-présidence chargée du Ministère de l'Economie, de l'Energie, de l'Industrie, de l'Artisanat, du Tourisme, des Investissements, du Secteur Privé et des Affaires Foncières se dit disposée à faire de vous non seulement des vrais opérateurs mais aussi des entrepreneurs en vous facilitant les outils nécessaires des réglementations comme prévu par la LOI N°13/014/AU/ promulguée par le Décret N°14-015/PR du 17 Janvier 2014 relative à la concurrence et de la politique commerciale engagée.

Ainsi dans cette optique, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de signer le décret N°17/080/PR portant organisation et modalités de fonctionnement de la commission Nationale de la Concurrence.

A cet effet la Vice-présidence lance un appel à candidature au poste du Directeur Exécutif selon la section 2, en son Article 7 dudit Décret.

1. OBJET DE LA MISSION

Les missions à réaliser sont :

- Diriger, sous la tutelle du Ministère chargé d commerce, les services administratifs et techniques de la Direction et assurer tous les travaux ;
- Veiller, sur le plan national, à l'application des procédures de de la concurrence ;
- examiner et d'émettre un avis sur toutes les questions relatives à la politique commerciale plus particulièrement liés à la concurrence notamment les projets de textes législatifs et réglementaires susceptibles d'influencer l'exercice de la concurrence sur le marché intérieur...);
- émettre un avis sur les mesures de réglementation des prix envisagées par le Gouvernement au titre des articles 6 et 7 ainsi qu'en prévision des mesures mentionnées à l'article 8. de la loi;
- rechercher, contrôler et, le cas échéant, par voie de décision, poursuivre et sanctionner les pratiques anticoncurrentielles visées par la présente loi ;
- apporter l'expertise nécessaire aux juridictions qui peuvent la saisir pour avis en vue d'une décision de justice portant sur un litige lié à une question de concurrence ;
- apporter tout concours à la Commission du COMESA et de la division de l'OMC dans la recherche d'infraction aux dispositions relatives à la concurrence;
- entreprendre toute action utile pour développer la culture de la concurrence au sein de l'Union des Comores.

- établir un rapport annuel d'activité, remis au Président de l'Union des Comores ;
- Assurer la gestion de la direction, y compris les aspects financiers et techniques de la concurrence ;
- effectuer des audits internes en vue de contrôler et de suivre les procédures de la concurrence ;
- centraliser les informations relatives à la concurrence, créer et gérer des banques de données électroniques sur le jeu de la concurrence;

2. PROFIL DU CANDIDAT :

- Le (a) candidat (e) doit être un cadre supérieur expérimenté de nationalité comorienne ;
- Le (a) candidat (e) doit être un expert en matière de concurrence disposant au moins d'un diplôme de grade Bac+4 ou équivalent dans une discipline pertinente telle que, passation de marchés, droit, gestion, commerce ou domaines connexes.
- Le candidat doit être fonctionnaire de l'Etat ;
- Il doit disposer par ailleurs d'au moins **10 années d'expériences** pertinentes et progressives en formulation et mise en œuvre de politiques, programmes et projets de la concurrence.

Le candidat doit avoir en outre :

Bonne connaissance des aspects : juridique, administrative, commerciale et économique de la concurrence, pratique et maîtrise prouvées des procédures et techniques liées à la concurrence, flexibilité de travailler, si nécessaire, en dehors des heures normales pour satisfaire les besoins du poste.

Atouts : Bonne capacité de communication écrite et orale plus une bonne connaissance de l'outil informatique (Microsoft Office, Internet).

Dernier délais de dépôt : 20 Décembre 2017

Lieu : Direction Générale de l'Economie et du Commerce- Place de l'indépendance Moroni. Tel 773.8528 ; Email : meci@comorestelecom.km

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UNICEF : Mieux protéger les enfants dans un monde numérique tout en améliorant l'accès à Internet des plus défavorisés

Un rapport phare met en lumière les fractures numériques et se penche sur les débats actuels autour des incidences d'Internet et des réseaux sociaux sur la sécurité et le bien-être des enfants

Téléchargez des photos, vidéos et un exemplaire du rapport : <http://uni.cf/2j2GvHC>

NEW YORK, le 11 décembre 2017 – Bien que les enfants soient très présents sur Internet – un internaute sur trois dans le monde est un enfant – les mesures prises pour les protéger des périls du monde numérique et accroître leur accès à un contenu en ligne sûr sont bien trop rares, affirme l'UNICEF dans son rapport annuel phare publié ce jour.

Le rapport de l'UNICEF La situation des enfants dans le monde 2017 : Les enfants dans un monde numérique analyse pour la première fois de manière exhaustive la manière dont la technologie numérique affecte la vie des enfants et les possibilités qui s'offrent à eux, identifiant à la fois les dangers et les opportunités. Il souligne que les gouvernements et le secteur privé ne se sont pas adaptés au rythme des changements, exposant ainsi les enfants à de nouveaux risques et dangers et laissant de côté des millions d'enfants parmi les plus défavorisés.

« Qu'elle soit utilisée à bon ou à mauvais escient, la technologie numérique fait désormais partie intégrante de nos vies, et ce, de manière irréversible », confie Anthony Lake, Directeur général de l'UNICEF. « Dans un monde numérique, notre double défi est d'atténuer les effets nocifs et d'optimiser les avantages d'Internet pour chaque enfant. »

Le rapport explore les avantages que peut offrir la technologie numérique aux enfants les plus défavorisés, et plus particulièrement à ceux qui grandissent dans la pauvreté ou sont touchés par des crises humanitaires : meilleur accès à l'information, développement de compétences utiles dans un environnement de travail numérique et offre d'une plateforme leur permettant d'échanger en ligne et de faire connaître leurs points de vue.

Le rapport montre néanmoins que des millions d'enfants sont laissés pour compte. Dans le monde, environ un tiers des jeunes – soit 346 millions de personnes – ne sont pas connectés, ce qui accentue les inégalités et réduit la capacité des enfants à prendre part à une économie de plus en plus numérique.

Le rapport souligne, par ailleurs, qu'Internet accroît la vulnérabilité des enfants aux risques et dangers : utilisation de leurs informations personnelles à mauvais escient, accès à des contenus nuisibles et intimidation en ligne, notamment. Car, comme l'indique le rapport, avec l'omniprésence des dispositifs mobiles, l'accès à Internet de nombreux enfants est moins surveillé et potentiellement plus dangereux.

Sans compter que des réseaux numériques comme l'Internet clandestin et les cryptomonnaies favorisent les pires formes d'exploitation et de maltraitance, y compris la diffusion en ligne de contenus pédopornographiques « sur commande » et la traite.

Le rapport offre des analyses et des données récentes sur l'utilisation d'Internet par les enfants et l'effet de la technologie numérique sur le bien-être des enfants, s'intéressant à des débats croissants sur « l'addiction » au numérique et les possibles effets du temps passé devant un écran sur le développement cérébral.

Autres points mis en avant dans le rapport :

- Les jeunes constituent la tranche d'âge la plus connectée. À l'échelle mondiale, 71 % d'entre eux utilisent Internet contre 48 % pour la population totale.
- Les jeunes Africains sont les moins connectés. Environ trois jeunes sur cinq n'utilisent pas Internet, contre seulement un sur 25 en Europe.
- Dans un monde où 56 % des sites Internet sont en anglais, beaucoup d'enfants ne peuvent pas accéder à des contenus qu'ils comprennent ou qui sont en rapport avec leur culture.
- Cinq pays hébergent à eux seuls plus de 9 sites pédopornographiques sur 10 confirmés à l'échelle mondiale : le Canada, les États-Unis, la France, la Fédération de Russie, et les Pays-Bas.

Selon le rapport, seule une action collective de la part des gouvernements, du secteur privé, des organisations de défense des enfants, du milieu universitaire, des familles et des enfants eux-mêmes peut aplanir les disparités d'accès à Internet et rendre l'espace numérique plus accessible et plus sûr.

Parmi les recommandations pratiques qui peuvent contribuer à l'élaboration de politiques plus efficaces et à la mise en place de pratiques commerciales plus responsables bénéficiant aux enfants figurent les suivantes :

- Offrir à tous les enfants un accès abordable à des ressources en ligne de qualité.
- Protéger les enfants des dangers d'Internet – y compris la maltraitance, l'exploitation, la traite, l'intimidation et l'exposition à des contenus inappropriés.
- Protéger la vie privée et l'identité des enfants en ligne.
- Promouvoir l'habileté numérique pour permettre aux enfants de s'informer et de se connecter en toute sécurité.
- Tirer parti du pouvoir du secteur privé pour faire progresser les normes et les pratiques éthiques qui protègent les enfants et servent leurs intérêts en ligne.
- Placer les enfants au cœur de la politique numérique.

« Conçu pour les adultes, Internet est de plus en plus utilisé par les enfants et les jeunes – et la technologie numérique affecte de plus en plus leur vie et leur avenir. Les politiques, pratiques et produits numériques devraient, de ce fait, davantage tenir compte des besoins des enfants, de leurs points de vue et de leur voix », conclut A. Lake.

#####

À propos de l'UNICEF

L'UNICEF travaille dans certains des endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants les plus défavorisés. Dans 190 pays et territoires, nous travaillons pour chaque enfant, chaque jour, partout, afin de construire un monde meilleur pour tous. Pour plus d'informations sur l'UNICEF et son travail : www.unicef.org. Suivez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Georgina Thompson, UNICEF New York, tél. : +1 917 238 1559, gthompson@unicef.org